

N° 16 MARS 1965

"LE PEUPLE BRETON"  
mensuel

Boîte postale 103 RENNES

ABONNEMENTS

Ordinaire : 6 F

De soutien : à partir de 10 F

Adressez le montant au C.C.P.  
1890-57 RENNES, Hervé GRALL  
51, rue Inkermann, BREST.

Aujourd'hui, être libre  
c'est être informé.

# LE PEUPLE BRETON

1<sup>F</sup>

ORGANE DE L'UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE

## PRIORITÉ A L'ÉQUIPEMENT MILITAIRE

(Voir page 4)

## LES ELECTIONS MUNICIPALES

(Voir Edito page 2)

## LE CHOMAGE EN BRETAGNE :

### DANGER DE MORT POUR L'ECONOMIE BRETONNE !

## LA BRETAGNE, colonie offerte à Citroën

« Le profit est la seule règle qui ne trahisse jamais, qui n'admette aucune compromission, la seule qui conduise toujours à la minute de vérité... Le profit est un des ressorts naturels de l'homme. Celui qui le perçoit a autant le sentiment de la justice que l'artiste de valeur qui est applaudi par une salle comble... »

La Vie Française du 20-11-1964.

Voilà une définition qui a le mérite de la clarté ! L'auteur ? M. Bercot, président-directeur-général de Citroën.

Nous voyons là quant à nous une sorte d'avertissement que tout homme intéressé au sort de la Bretagne devrait méditer. Car la Société Anonyme Citroën s'intéresse beaucoup à la Bretagne depuis quelques années.

### ● Qui est Citroën ?

Le deuxième constructeur automobile français, le onzième sur le plan mondial.

	En 1963	
	% de la prod. française	Rang mondial
Renault	37 %	6°
Citroën	26 %	11°
Simca	20 %	15°
Peugeot	17 %	16°

Citroën a une participation de 45 % dans la Société Panhard, qu'elle contrôle effectivement.

Mais 56 % des actions Citroën sont détenues par la puissante famille Michelin qui dirige donc la firme.

### ● Citroën et la Bretagne

D'abord rétablir la vérité.

1. — Citroën n'est pas venu en Bretagne par philanthropie pour donner du travail à une main-d'œuvre « qui le mérite » (sic). La pensée du président-directeur-général Bercot est suffisamment précise, et ne permet aucun doute quant aux motifs de l'implantation. Seul l'appât du plus grand profit motive cette implantation.

Les bretons ne doivent pas donner dans le panneau de la reconnaissance éternelle à Citroën pour son « geste en faveur de la région », comme certains les y invitent. Pour la presse aux ordres et pour le gouvernement, Citroën avec le barrage sur la Rance et le C.N.E.T. fait partie de ces objets d'exposition de la vitrine de la « décentralisation et de la planification à la française ».

2. — Ce n'est pas l'Etat qui a forcé Citroën à s'installer en Bretagne comme la propagande officielle tend à le faire croire, pour s'attirer, lui aussi, les bonnes grâces et la reconnaissance de ses fidèles sujets de l'« extrême-ouest ». La Société Citroën seule a décidé de venir à Chartres-de-Bretagne, comme le prouve le texte suivant : « La localisation d'un tel ensemble posait une multitude de problèmes. Certains d'entre eux ont été résolus par les moyens de la recherche opérationnelle. Après avoir comparé les régions de France et d'Europe, les plus diverses, Citroën fixe son choix sur Rennes ». (1)

Citroën a donc trouvé en Bretagne un avantage certain et s'est décidé à l'exploiter : l'avantage étant sans doute une main-d'œuvre nombreuse et peu exigeante en matière de salaires, une main-d'œuvre calme et peu revendicative.

En 1964, la firme emploie environ 6 000 ouvriers en Bretagne.

1 500 dans l'usine de la Barre-Thomas à Rennes.

4 à 5 000 dans l'usine de la Janais, à Chartres-de-Bretagne.

Cette dernière unité de production devant se développer progressivement pour compter 10 à 12 000 salariés en 1970. Mais on peut se demander si les buts de Citroën en Bretagne ne sont pas plus ambitieux.

### ● Quelques faits

→ Citroën a fourni une partie du capital de la Société de développement régional de Bretagne (le président-directeur-général de cette Société est M. Renaud de Frondeville, également directeur-adjoint de la Banque de l'Union Parisienne).

→ Le président-directeur-général Bercot a été nommé à la Commission de développement économique régional (C.O.D.E.R.).

→ Le bruit court d'une prochaine décentralisation vers la Bretagne d'une partie des établissements Citroën de Paris.

(Voir suite page 4)

(1) Economie régionale n° 6 « Citroën à Rennes ».

Il y a un an, Le Peuple breton (1) titrait : « Malgré les promesses le chômage s'étend ! ». Dans l'éditorial, on pouvait lire : « La presse qui n'ose pas dire la vérité aux Bretons, la presse qui endort notre peuple, fait toujours grand bruit des futures installations d'usines, des projets et des plans dont on berce des travailleurs qui ont jaim d'autre chose que de promesses. En revanche, c'est avec le maximum de discrétion que l'on annonce (quand on le fait) l'extension quotidienne du chômage et de la misère en Bretagne. »

Rien n'a changé depuis un an. Au contraire, la situation s'aggrave de jour en jour et personne n'alerte l'opinion publique de notre pays pour la mobiliser contre un gouvernement qui cherche à résoudre la question bretonne par le vide... En cette année 1965 qui sera électoralement importante, il faut que nos compatriotes sachent où les mène la politique parisienne. Et cela, en se fondant non sur des impressions ou des faits anciens, mais sur la réalité la plus concrète et la moins discutable : celle du travail en Bretagne.

✕

Notons tout d'abord un fait : ça et là sont calculés des chiffres ayant trait à la situation économique de la « Bretagne ». En fait, il s'agit toujours de la « région de programme » ainsi qualifiée et non de la Bretagne. Celle-ci comprend indiscutablement la Loire-Atlantique et ce département est de beaucoup le plus touché actuellement par la crise. Il convient donc de se souvenir que tous les chiffres utilisés par les Comités les plus divers sont exagérés optimistes puisqu'ils ne tiennent aucun compte d'1/5 de notre pays...

(Voir suite page 3)

(1) Le Peuple breton, N° 3 (mars 1964).

## Edito

Les tenants du pouvoir gaulliste n'ont jamais caché leurs intentions de s'établir solidement au pouvoir, à tous les niveaux des rouages administratifs : majorité monolithique au Parlement, contrôle par la voie autoritaire des conseils d'offices d'H.L.M., etc. Les administrations municipales sont l'enjeu des actuelles élections, même si l'opération ne réussit pas cette fois-ci. Pour ce faire, le national-gaullisme a eu recours à une loi électorale qui a imposé le scrutin majoritaire de liste bloquée pour toutes les agglomérations où la population dépasse les 30 000 habitants. On ôte ainsi au citoyen la possibilité de « panacher », moyen d'équilibre ou de compensation parfois entre le choix politique et le choix des hommes. Le but recherché, outre la conquête des municipalités, était un regroupement des forces « centristes » dont l'U.N.R. pensait bien être la charnière ou la principale partie prenante, face à un « front populaire » dont on tente toujours d'exploiter le pouvoir de répulsion pour servir l'anti-communisme. M. Roger Frey, au cours d'une conférence nationale-gaulliste d'information à Asnières, a trouvé une position de repli, une deuxième utilité à cette « loi claire, simple et honnête... » : elle engendre la confusion. Confusion voulue par le pouvoir, confusion héritée aussi de l'incohérence politique dans laquelle est figée la vie politique française où exclusive ou main mise sont souvent les seuls principes coordinateurs des regroupements tant à droite qu'à gauche.

Cette analyse générale vaut pour la Bretagne où une force politique aussi bien implantée que le M.R.P. éclate en différents regroupements et listes suivant les villes : à Brest, on trouve des membres de ce mouvement sur la liste de M<sup>e</sup> Lombard, dont les sympathies pour l'extrême-droite sont connues (et agissantes : on l'a vu lors du meeting Tixier-Vignancour) comme sur la liste U.N.R. L'Union Démocratique Bretonne, parti breton et progressiste, a un peu plus d'un an ; dans notre période d'humilité, il ne pouvait être question pour nous de présenter des listes et même des candidats (on verra qu'une seule exception a été faite à cette règle). Dans ces conditions, il eut été facile, au nom de la pureté doctrinale, de ne pas s'engager, de rester au-dessus de la mêlée confuse. Nous avons trouvé plus courageux de prendre position, plus logique aussi avec ce qui a été jusqu'ici notre ligne de conduite : barrer la route au gaullisme, à la droite réactionnaire et lutter pour une assemblée bretonne démocratiquement élue au pouvoir réel de décision. L'un des arguments les plus fréquemment présentés par le parti au pouvoir, par la droite et même par la S.F.I.O. quand il s'agit pour elle de justifier des regroupements soi-disant démocratiques avec des candidats réactionnaires, est que les élections municipales doivent être apolitiques ; l'U.N.R. fait ainsi une grande consommation d'"apolitiques" : à Rennes, elle aligne 27 "apolitiques" et... 11 U.N.R. Il s'agirait d'élire des gestionnaires, des administrateurs sains et capables en dehors de toute idée politique. L'analyse sociologique des listes de certaines grandes villes est caractéristique : on y retrouve toutes les catégories sociales qui comptent dans la société gaulliste néo-capitaliste, du promoteur à la construction en passant par l'expert fiscal au président d'associations d'anciens combattants ou d'associations similaires. Certes, la gestion d'une mairie requiert des qualités d'administrateurs des élus municipaux, mais l'apolitisme, c'est déjà cautionner la politique du pouvoir actuel, et qu'est-ce alors, sinon faire de la politique. D'autre part, on voit ici l'amorce d'une dépolitisation complète : les élus municipaux doivent être des technocrates, les parlementaires des hommes neufs au-dessus des options partisans des vieilles formations ; il n'est pas jusqu'au président de la République qu'on nous demandera de choisir en dehors de tout parti-pris politique. Une autre arrière-pensée se cache : puisqu'il ne s'agit plus que du choix de techniciens, pourquoi faire appel au suffrage populaire. N'est-ce pas un certain Michel Debré qui proposait la nomination par le gouvernement d'administrateurs pour les grandes villes. Il n'est pas indifférent de considérer l'engagement politique quand on pense au problème du logement, des loisirs ; il n'est pas indifférent qu'une municipalité soit ou non du camp des partisans du désarmement ou de la paix au Vietnam.

Alors que le gouvernement a mis en place un cadre « régional » qui renforce la centralisation et les pouvoirs du préfet, alors que la situation économique et culturelle de la Bretagne est tragique, il est aussi essentiel de considérer l'engagement breton. Le « campanilisme » a fait trop de mal à notre pays pour que nous n'exigions des municipalités qu'elles ne soient plus seulement la municipalité de ... ou de ..., mais qu'elles soient des municipalités bretonnes. Il importe par exemple — même si nous sommes les premiers à dénoncer les insuffisances d'organismes tels que le C.E.L.I.B. — que ce dernier ou la Commission régionale d'expansion économique obtiennent des subventions au moins égales à celle accordée à l'Amicale bouliste...

Pour nous résumer, dans les communes de moins de 30 000 habitants, nous conseillons de voter en tenant compte des trois impératifs suivants : battre l'U.N.R., rejeter tout candidat de droite et tout candidat anti-breton. Au Guilvinec, notre camarade Jean-Pol Le Berre se présente sur la liste d'Union des gauches.

Pour les villes de plus de 30 000 habitants, ces trois consignes restent valables, mais le jeu étant truqué par le pouvoir, nous sommes obligés de considérer la première comme la plus importante : battre l'U.N.R.

Voyons cela dans les quelques villes où nous sommes implantés. Brest : trois listes en présence ; la liste Lombard, qui en plus de la personnalité de Lombard, est le type même de la liste gestionnaire, la liste U.N.R. et une liste d'Union des Gauches de type Front populaire. Nous demandons de voter pour cette dernière liste (liste Gaby Paul, Arnault, Trémintin) sans nous faire d'illusion sur les motifs qui ont poussé la S.F.I.O., dont certains éléments se seraient bien vus sur la liste Lombard... Rennes : également trois listes en présence ; la liste du maire sortant, M. Fréville, dont il est difficile de nier les qualités dynamiques d'administrateur mais dont le sens social reste à la mesure du néo-capitalisme qui profite de l'essor rennais ; la liste U.N.R. conduite liste d'Union des Gauches, mais n'est-ce pas le président de la Fédération S.F.I.O. d'Ille-et-Vilaine qui refusa de manifester récemment pour la paix au Sud-Vietnam, et ne retrouve-t-on pas sur cette liste des hommes, dont il n'est pas question ici de mettre en doute la sincérité, mais qu'il est difficile de considérer comme aptes à construire une véritable démocratie, moderne et en 24<sup>e</sup> position par M<sup>e</sup> Le Douarec, caché parmi des « apolitiques »... ; une progressiste. Alors l'abstention ? non, nous voterons pour la liste d'Union des

(Voir suite page 6)

## LA VIE DU PARTI

### SECTION DE BREST

La section s'est réunie le 13 février pour l'élection d'un nouveau bureau de section ; au cours de cette réunion, le camarade Y.-B. Piriou fit un exposé sur la révolte des Bonnets Rouges, révolte qui, en 1675, donna lieu à la première ébauche d'une organisation collectiviste des terres.

La section a mis au point un nouveau planing des ventes qui s'est traduit par une augmentation sensible des ventes.

### SECTION DE QUIMPER

Le 4 février la section s'est réunie en présence de tous ses membres, et avec la participation de plusieurs Concarnois. Divers sujets à l'ordre du jour, notamment une étude des possibilités en matière de publicité et l'organisation de la réunion publique du 20 février. La section a rappelé le devoir pour chacun de ses membres d'approfondir aux connaissances en matière de planification démocratique.

### SECTION DE RENNES

La section s'est réunie le 5 février pour organiser notamment les réunions publiques du 10 mars avec M. Philpouneau, du 24 mars avec M. Guy Héraud, auteur de "L'Europe des ethnies". Le principe d'un abonnement obligatoire pour chaque camarade au cours de février fut adopté par la section. Le niveau de vente du journal du dernier mois s'est maintenu ; la section espère l'augmenter encore par l'apport des nouveaux adhérents de février ; des camarades participèrent aux distributions de tracts du Comité anticolonialiste.

### COMITÉ DIRECTEUR DE QUIMPER

Le 21 février, le Comité directeur s'est réuni à Quimper. Le rapport du responsable aux affaires extérieures a permis de constater que, sans sortir de notre période d'humilité, des contacts

### LA PRESSE ET L'U.D.B.

Depuis notre dernier communiqué (n° 10), de nombreux organes de presse ont parlé de notre parti ; de même, on a souvent cité ou commenté **Le Peuple breton** dont l'audience est bien supérieure au format : **Le Peuple breton** devient le journal dont on parle... Qu'on en juge :

Liste des publications ayant cité l'U.D.B. ou son journal :

Presse bretonne : **Al Lestr, Al Liamm, Ar Soner, Ar Vro, Breiz, Brest-Nationaliste, La Bretagne réelle, La F.I.C.A.B., La Vie bretonne.**

Presse française : **Informations correspondance ouvrières.**

Presse européenne : **De Klauwaert (flamand), Enbata (basque).**

Si des lecteurs du **Peuple breton** avaient connaissance d'autres citations nous concernant, nous leur serions reconnaissants de nous fournir à ce sujet toutes indications utiles.

### COMITÉ

#### ANTICOLONIALISTE

Appliquant les articles 9 (\*) et 13 (\*\*) de la charte du parti, la section de Rennes de l'Union démocratique bretonne a adhéré en février au Comité anticolonialiste de Rennes. Elle siège ainsi aux côtés de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France, de l'Association générale des étudiants guadeloupéens, de l'Union nationale des étudiants algériens, de l'Association générale des étudiants rennais (U.N.E.F.) et de l'Union des étudiants communistes.

Les militants de la section ont participé à la Semaine anticolonialiste du 23 au 26 février, qui comprenait des distributions de tracts revendiquant « le droit des peuples et des minorités à l'indépendance totale », des conférences publiques et une manifestation pour la paix au Viet-Nam, qui a rassemblé plusieurs centaines d'étudiants à Rennes, de la place de la Mairie au foyer culturel franco-américain.

(\*) L'U.D.B. CONDAMNE toute forme de dégradation de la personne humaine, notamment le fascisme, le racisme, le totalitarisme.

(\*\*) Solidaire des jeunes nations, l'U.D.B. CONDAMNE leur aliénation politique, économique et culturelle.

fructueux et divers pouvaient être pris par notre jeune parti : notre adhésion au Comité anticolonialiste à Rennes est un des exemples. Par ailleurs, le responsable des affaires extérieures a fait le point des objectifs fixés par le congrès tant sur le plan des adhésions, où il y a eu ces derniers temps un gain sensible, que sur le plan des abonnements. Les membres de la commission Presse apportèrent ici des compléments sur la fréquence, la répartition géographique des réabonnements. Des mesures pratiques furent prises pour les relations avec les militants isolés. Un bilan financier pour l'année 1964 fut ensuite présenté par le trésorier, amenant questions et explications. Après avoir fait la synthèse des leçons qui pouvaient être tirées de ce bilan, le trésorier exposa le budget prévisionnel pour l'année en cours.

Après avoir expédié rapidement les affaires courantes concernant le journal, l'essentiel du travail Presse porta sur l'élaboration de la position de l'Union démocratique bretonne face aux élections municipales en Bretagne et à l'analyse des cas particuliers des villes où notre parti a des sections. On trouvera dans l'éditorial de ce numéro les conclusions de discussions qu'il fallut parfois trancher démocratiquement par des votes. Le prochain Comité directeur se tiendra à Rennes.

### REUNION PUBLIQUE A QUIMPER

Le 20 février, à 17 heures, la section U.D.B. de Quimper organisait sa première réunion d'information qui se tint à la salle municipale Toul-al-Laer. Jean Mahé présenta d'abord un court exposé sur la situation de l'emploi en ville ; puis Ronan Leprohon commenta les divers articles de la charte du parti et montra, sur des exemples précis, que l'U.D.B. entend suivre les principes qu'elle s'est donnée.

### SOUSCRIPTION PERMANENTE 200 x 10

Nous devons, avec cette année électorale, prendre conscience de la disproportion qu'il y a entre la presse d'opinion politique bretonne et la "grande presse", qui est un redoutable opium pour nos compatriotes. La réélection d'un U.N.R. au conseil général des Côtes-du-Nord doit être un avertissement pour tous les Bretons conscients. Nos compatriotes ne connaissent pas le dixième des faits et des conclusions avancés par le mouvement breton dans son ensemble... Comment s'étonner, dès lors, qu'après une aussi désastreuse période gaulliste, il se trouve des Bretons pour avaliser pareille politique ? Rien de plus normal : ils ne savent pas. Et l'on se garde bien de leur faire savoir. Dans ce numéro du **Peuple breton**, un article étudie sur un exemple précis la façon dont la "grande presse" rend compte de la manifestation bretonne contre De Gaulle.

Bretons, amis de notre journal, il faut qu'avec votre aide nous puissions apporter notre contribution toujours plus précise à la vérité. Il faut que **Le Peuple breton** dispose de moyens financiers supérieurs pour pouvoir augmenter sa diffusion et se faire connaître à nos compatriotes mal informés. N'oubliez pas qu'aujourd'hui, être libre, c'est être informés...

Nous remercions ceux qui, le mois dernier, nous ont aidé et nous espérons que ce mois-ci vous serez encore plus nombreux à apporter votre aide au **Peuple breton**. Merci d'avance !

#### Troisième liste

Anonyme, Rennes .....	10,00 F
Aulnette, Le Sel-de-Bretagne .....	4,00 F
<b>Pour l'action bretonne</b> , Rennes .....	50,00 F
Anonyme, Concarneau .....	10,00 F
J. L. B., Brest .....	10,00 F
Anonyme, Loudéac .....	10,00 F
C. M., Morlaix .....	10,00 F
Un Breton du Maroc .....	10,00 F
Anonyme, Nord-Finistère .....	20,00 F
Le Bec, Kemper .....	10,00 F
Anonyme, Rennes .....	6,00 F

Total de la troisième liste .....

Report des listes précédentes .....

TOTAL .....

Soit : 29 x 10. — Il reste : 171 x 10.

Les participations à la souscription doivent être adressées à M. Hervé GRALL, 51, rue d'Inkermann, Brest, C.C.P. 1890-57, Rennes, en précisant au dos de l'envoi : Souscription

### CONSERVES & MARÉES

Spécialités de langoustines et crustacés, sardines, thons, maquereaux, etc.

## ALAIN FURIC et FILS

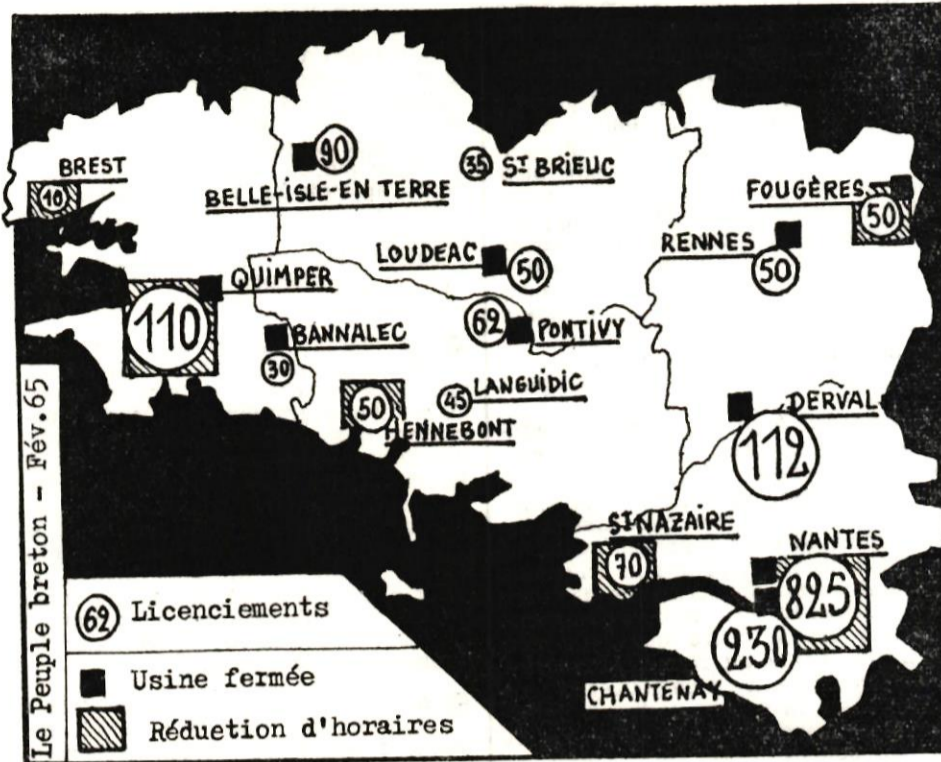
LE GUILVINEC (Sud-Finistère) - TÉL. 0-14

TOUTE LA BRETAGNE EST TOUCHÉE

La carte que nous publions ci-contre est certainement incomplète et elle ne concerne que les mois de janvier et de février 1965. Elle permet d'un seul coup d'œil de mesurer l'ampleur de la crise : plus de 1 850 licenciements en deux mois, s'ajoutant bien sûr aux chômeurs existants précédemment ! Ces licenciements affectent toutes les régions de Bretagne : en Finistère, Transocéan licencie 10 ouvriers ; en Côtes-du-Nord, la firme Chalos licencie 30 travailleurs briochins ; en Mor-Bihan, c'est la scierie Jacques, de Pontivy, qui doit renvoyer 5 ouvriers ; en Loire-Atlantique, Marb-Ouest ferme, entraînant 80 mises en chômage à Nantes ; enfin, en Ile-et-Vilaine, la société Sapitex, de Fougères, a procédé à la fermeture de son atelier rennais qui employait 50 ouvriers. Autre constatation : ces licenciements affectent les grosses industries comme les petites : en effet, pour une petite usine comme l'atelier de confection Rolland, à Landaul (Mor-Bihan) qui licencie 25 ouvriers, on trouve les Ateliers et Chantiers de Nantes où la crise touche depuis janvier 480 ouvriers, souvent spécialisés... Nul ne semble donc à l'abri de la détérioration de la conjoncture économique bretonne. Fait plus grave encore et qui montre bien que toute la Bretagne est concernée par le problème : les licenciements ne sont pas particuliers aux branches qui connaissent des difficultés en France ou en Europe. Certes, le textile, le vêtement et la construction navale sont touchés en Bretagne comme en France. Ainsi, à Fougères, 1 100 ouvriers et ouvrières sur 1 500 sont en chômage partiel dans l'industrie du vêtement. Ainsi, on compte 120 licenciements chez Brissonneau et Lods, à Nantes. Mais, des industries appartenant à des secteurs sains ou en progression ailleurs sont touchées en Bretagne : c'est par exemple, la mine d'uranium d'Inguiniel (Mor-Bihan) qui compte 25 licenciés ; les cartonnages Codisac, de Nantes (15 licenciés) ; la manufacture de prothèse dentaire Atlantic-Codendal, de Pontivy (27 employés licenciés) ; la Tôlerie et Emallerie Nantaise (40 licenciements). Toutes ces maisons sont pourtant de ces « firmes légères » dont il fut question de saupoudrer la Bretagne pour lancer l'industrialisation. Non seulement, il n'est plus question d'industrialisation maintenant, sauf sous la plume démagogique des gaullistes et de ceux qui consciemment ou inconsciemment s'en font les complices, mais de plus, des usines existantes ferment.

C'est en effet un des aspects de l'évolution de l'économie bretonne : de plus en plus, les unités industrielles sont purement et simplement abandonnées. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, c'est le cas de : Marb-Ouest (Nantes - 80 licenciés) ; Chancerelle (Quimper - 70 licenciés) ; Sapitex (Rennes - 50 licenciés) ; Chacun (Bannalec - 30 licenciés) ; Lachèze (Loudéac - 50 licenciés) ; Vallée (Belle-Isle-en-Terre - 90 licenciés) ; Payelle (Derval - 112 licenciés) ; Codisac (Nantes - 15 licenciés). Quel exemple pour les industriels éventuellement attirés par une implantation dans notre pays !

Le bilan qu'on peut tirer après la mauvaise fin d'année 1964 et les deux premiers mois de 1965 est donc très grave. Et pourtant, on n'a pas encore assez mesuré l'ampleur de cette crise. En effet, les chiffres qui concernent les chômeurs par exemple, ne comptent que les ouvriers sans travail effectivement secourus par des services sociaux. Or, un nombre appréciable de gens ne sont pas — pour des raisons diverses — inscrits aux caisses de chômage. En décembre 1964, on compte donc certainement plus de 8 214 chômeurs (déclarés in *La Vie bretonne*, février 1965, pour quatre des cinq départements bretons...). Enfin, et c'est un des aspects qui a le plus de retentissements sociaux, il existe un fort chômage partiel, surtout pour la main-d'œuvre féminine. Les exemples ne manquent pas depuis janvier 1965 : chez Sudry (mé-



canique) et Say (sucrierie), à Nantes, diminution des horaires de travail. De même à Fougères, les horaires de 800 travailleurs ont baissé, parfois de vingt heures hebdomadaires et cela bien sûr sans maintien des salaires ! Chez Amieux, à Nantes, on chôme une semaine sur deux (à la conserverie Amieux de Chantenay, 230 hommes et femmes sont licenciés...). Toujours à Nantes, les biscuits Lu donnent des semaines de 32 heures ; Cherreau, de 32 heures également ; Boussier, de 35 heures... Lors de la visite de de Gaulle à Brest, les syndicats bretons ont parlé dans une lettre ouverte des « licenciements et des diminutions d'horaires nombreux, des menaces qui pèsent sur l'arsenal de Brest, des projets d'implantations industrielles qui sont abandonnées... » Partout, l'avenir économique et social de la Bretagne est donc en jeu.

### ET CE N'EST PAS FINI !

On pourrait penser que la crise est provisoire et que le courant va être renversé. Le C.E.L.I.B.-C.O.D.E.R. adopte le slogan « Relancer l'industrialisation ». Des déclarations lénifiantes ou exagérément optimistes ont été faites par les U.N.R. et les préfets de Bretagne... Qu'en est-il exactement ?

Récemment interrogés par les dirigeants chargés de la Formation professionnelle accélérée, des chefs d'entreprises bretonnes se sont déclarés totalement incapables de faire des prévisions économiques. L'I.N.S.E.E. aurait obtenu plus de chance puisqu'elle fournit des chiffres (2). Ce sont sûrement des minima et ils montrent que le tiers des patrons bretons prévoit une diminution de la production au cours des premiers mois de 1965. Les effectifs au travail devraient augmenter dans 8 % des entreprises seulement et baisser dans 17 %, les autres espérant rester stables...

Quittons le fragile domaine des prévisions pour celui des faits assurés. D'une façon tout à fait officielle, les Ateliers et Chantiers de Nantes annoncent que leur personnel ne dépassera pas 3 000 personnes à la fin de l'année, ce qui fait 600 à 700 licenciements qui vont commencer à partir du 1<sup>er</sup> avril. Et ceci, bien qu'en Loire-Atlantique, le nombre des chômeurs ait augmenté de 220 % de novembre 1964 à janvier 1965 (de 560 à 1 792). Le 28 février, l'usine Fournier-Morice de Fougères (chaussures) aura fermé quand paraîtra ce journal, entraînant 50 licenciements supplémentaires. De même, à Saint-Brieuc, il n'est question que de la fin de la Société industrielle armoricaine. Question de date, et tout sera

réglé...

L'avenir est encore plus sombre si l'on pense qu'il y a deux domaines spécifiquement bretons qui sont directement liés à l'industrie et qui connaissent les difficultés que l'on sait : la conserverie et l'aviculture. *Le Peuple breton* (3) a déjà évoqué la question de la conserverie bretonne. Les répercussions sur le plan du travail sont importantes. Aux exemples déjà cités, nous devons ajouter : 70 ouvriers licenciés en bloc à la conserverie de Saint-Nazaire ; ralentissement de production aux Filets-Bleus de Quimper ; diminution d'horaires un peu partout ; 50 licenciements à Pontivy chez Coupeaux ; disparition et déplacement dans la Somme ou l'Oise de deux usines : une de Saupiquet, une de Chacun. Or, ce ne sont pas les déclarations de Pisani sur l'avenir agricole de la Bretagne, ni les difficultés de la pêche concrétisées ces derniers jours par des grèves de Saint-Malo à Etel qui donneront à ce qu'il reste de la conserverie bretonne la chance de subsister : le réalisme veut que là encore, nous sachions que « ce n'est pas fini »... Parler des difficultés de l'aviculture bretonne après l'affaire Le Meliner (4) et la colonisation des affaires bretonnes par des capitaux yankees (Duquesne-Purina) peut paraître se répéter. Voyons cependant les conséquences sur le plan du travail : on apprend que l'usine de Lachèze, près de Loudéac, qui fabriquait des cageots et des cageottes pour œufs disparaît. On apprend que l'abattoir de volailles Michel, de Pontivy, vient de licencier 30 ouvriers. On apprend qu'à l'usine de Languidic, les difficultés actuelles ont contraint les gestionnaires à 45 licenciements depuis le 15 décembre. La liste n'est sûrement pas close, surtout si pour suivre Pisani, l'aviculture bretonne émigre vers les régions céréalières...

Enfin, un dernier facteur doit être considéré : la Bretagne est un pays qui se vide, c'est un pays de bas salaires, c'est un pays mal équipé où restent de plus en plus seuls des vieillards sans pouvoir d'achat. *Le commerce va donc être touché* lui aussi, car tous les Bretons sont solidaires dans le malheur comme ils devraient l'être pour protester contre ce « matraquage » de leur pays. Les signes avant-coureurs apparaissent : à Saint-Brieuc, 5 auxiliaires ont été licenciés aux Nouvelles-Galeries, alors que les Côtes-du-Nord sont le seul département breton où le chômage est en régression.

À Nantes, les soldes de l'habillement permettent cette année des affaires sensationnelles tellement la mévente a été forte cet hiver dans une population touchée par la baisse des salaires mensuels.

### LES CONSÉQUENCES HUMAINES

Les Bretons continuent de partir et ce mouvement va s'accélérer puisque les classes nombreuses de l'après-guerre arrivent maintenant à l'âge du travail. On devait industrialiser notre pays pour éviter à ces jeunes l'émigration de leurs parents et anciens. Ils vont quand même partir car ils ont été trompés. Ils partiront, sans formation, car les écoles et centres de formation sont toujours aussi peu nombreux. Ils emprunteront les mêmes trains vétustes, sales et lents que leurs camarades d'il y a 10 à 20 ans : la Bretagne doit toujours se contenter des restes de la France. Mais la crise est telle que non seulement les jeunes nouveaux arrivés sur le marché du travail partent, mais que même ceux qui avaient un travail chez eux doivent maintenant s'attendre au licenciement et au départ. Le quart des licenciés de Loire-Atlantique est « reclassé » hors de Bretagne, alors que ce département est le plus industrialisé de Bretagne ! On a appris que dans les Côtes-du-Nord, sur 100 hommes qui quittent leurs communes, 78 s'installent hors du département et au moins 50 dans la région parisienne !

On nous accusera encore d'exagérer et de ne voir que le mauvais côté de la situation. On parlera de « reclassement ». Laissons à ce propos la parole au syndicat des ingénieurs et cadres de la métallurgie de Loire-Atlantique : « Parmi les techniciens qui sont restés dans la région..., beaucoup n'ont qu'un contrat d'embauche temporaire (pour 3, 6 ou 8 mois). Un certain nombre de techniciens se sont reconvertis dans des professions parfois totalement différentes de la leur : représentant, métreur, courtier immobilier, etc. On mesure le gaspillage ! Que de compétences techniques non utilisées, alors que, dit-on, le pays manque de techniciens ! Il est à noter que 5 techniciens de l'O.T.E.R. ont trouvé une place de professeurs... dépassant ainsi l'Académie de Nantes qui avait fait la rentrée avec des postes vacants. Ces emplois si intéressants qu'ils soient sur la plan technique et sur le plan humain, peuvent-ils avec un salaire de 670 francs par mois, satisfaire des techniciens... diplômés E.N.P. qui ont plus de 15 ans de pratique... et qui auraient touché une allocation de chômage supérieure à ce traitement ? »

Il y a aussi la comédie du « reclassement » dans d'autres usines de la firme qui n'est qu'une déportation du travail déguisée... Notre confrère Denyse Franck l'évoque (5) : « Ceci est particulièrement pénible pour les pères de famille contraints de quitter leurs lieux pour trois mois minimum, puisqu'il ne leur est payé par leur entreprise qu'un voyage tous les trois mois pour passer un week-end chez eux. Et ce n'est pas avec un salaire de 600 à 800 francs qu'ils peuvent s'offrir, tous les mois, un voyage Marseille-Saint-Nazaire, par exemple... Comme par hasard, ce sont surtout des responsables syndicaux qui sont envoyés au loin, contre leur gré, sans possibilité de refuser par menace d'être licenciés. »

Le résultat ? C'est la Bretagne qui se vide. C'est ce foyer du jeune travailleur de Saint-Nazaire, construit pour les garçons isolés il y a quelques années et qui pour être rentable accueille désormais les jeunes filles aux repas faute d'un nombre suffisant de pensionnaires masculins. Un pays qui meurt, c'est grave. Il doit y avoir des responsables. Quels sont-ils ?

### LES RESPONSABLES

Il y a deux responsables à cette situation, deux responsables dont la complicité est établie depuis longtemps et dont l'action est commune : le capitalisme et l'état français centralisé.

Voir suite page 4

(2) *La Vie bretonne*, N° 85 (février 1965).  
 (3) *Le Peuple breton*, N° 15 (février 1965).  
 (4) *Le Peuple breton*, N° 9, 10 et 11.  
 (5) *Tribune socialiste*, N° 226 (6-2-1965).

# LE CHOMAGE...

(Suite de la page 3)

Voici des faits qui le prouvent indubitablement :

Prenons le cas de la Loire-Atlantique où deux ouvriers sur trois sont qualifiés (contre un sur deux dans la région parisienne). On avait promis une filiale Renault à Nantes. Elle ne vint pas. Notre confrère Michel Bosquet explique pourquoi (6) : « Le patronat... intervint auprès du gouvernement pour le mettre en garde. Ses porte-paroles furent M. de Maulmin, président-directeur-général des Chantiers de Nantes et le général Puget, président-directeur-général de Sud-Aviation. Leurs arguments ? C'était tout simplement que la filiale Renault pouvait n'appliquer aux salaires de référence parisiens que l'abattement officiel de 2,22 % valable pour la région nantaise ; le patronat local, qui paie 38 % de moins risquait soit de devoir perdre ses meilleurs ouvriers, soit de devoir aligner ses salaires sur ceux de la Régie. » Le gouvernement se rendit fort bien à ces arguments et avança que « compte tenu de la situation difficile de certaines industries locales, il convient d'éviter l'installation d'activités risquant d'aggraver leur position... » Voilà qui a le mérite de montrer la collusion capital-gouvernement français responsable de la situation actuelle en Bretagne.

Ajoutons que la fameuse filiale Renault avait été aussi promise à Lorient ! Un mensonge de plus : le directeur présumé de la succursale lorientaise ne maintient plus son projet d'acquiescer un logement à Lorient et pour cause ! En attendant les contribuables lorientais auront payé le nivellement et la viabilisation de deux terrains successifs : ceux prévus pour Alsthom (encore une promesse qui tint beaucoup de place dans nos quotidiens habituels !) et pour Renault justement. En dernier ressort, Renault s'installera à Nantes, mais non pour une usine moderne à hauts salaires : ce sera une entreprise marginale, employant de vieilles machines, payant de bas salaires, faisant surtout de la réparation de vieilles boîtes de vitesse et employant 1 300 personnes en 1966, au lieu des 4 000 prévus en 1965 !

Rappelons l'exemple colonial tout récent : la condamnation des papeteries Vallée de Belle-Isle-en-Terre au démontage... pour être remontées dans le Nord de la France ! Le capitalisme se retranche souvent derrière des « questions de rentabilité » pour expliquer ses mesures anti-bretonnes. Pourtant, on sait qu'en Bretagne, la plupart des ouvriers ont de bas salaires, et ce ne sont pas leurs rémunérations (le seul argent qui reste en Bretagne bien souvent) qui provoquent les difficultés des entreprises. La C.F.D.T. le rappelle à l'occasion de l'annonce de licenciements à la Société industrielle armoricaine, de Saint-Brieuc. Le syndicat estime « qu'en aucun cas, la question des salaires ne peut être évoquée, ces derniers se situant entre 1,80 et 2,40 F de l'heure et étant parmi les plus bas... »

Fondée sur le profit, l'économie capitaliste libérale n'est d'aucun secours pour la Bretagne. Dirigé par un patronat souvent étranger à notre pays, lié aux trusts financiers et bancaires internationaux, le capitalisme se retrouve en plein accord avec le gouvernement français quand celui-ci décide de vider la Bretagne. Et cette volonté gouvernementale est si claire qu'un de nos confrères (7) a pu récemment écrire sans être démenti : « Le gouvernement va orienter la « progression » industrielle et privée de Paris vers l'Est et freiner son extension vers l'Ouest... Oui, freiner, vous avez bien lu, et c'est sans doute pourquoi les commandes de vêtements de l'armée de l'Etat à la firme Payelle de Derval viennent de partir pour d'autres régions et que les derniers 112 ouvriers sur les 350 que comptait l'usine viennent d'être licenciés et vont pouvoir à leur tour... quitter notre pays. Aucun changement économique, aucun plan breton ne pourra intervenir ou être appliqué tant que sur le plan politique n'aura pas été résolu le problème de la toute puissance du capitalisme et du centralisme français. Le devoir de tous les Bretons est d'en prendre conscience et de s'engager dans le combat.

Ronan LEPROHON.

(6) Le Nouvel Observateur (18-2-1965).

(7) L'Echo de la Presqu'île (14-2-1965).

## Entre Les Lignes

« L'Europe des Etats ou l'Europe fédérale ? Toutes les habiletés du monde ne parviendront pas à réduire cette alternative-là, parce qu'elle est fondamentale. On aura beau multiplier les étapes intermédiaires, les cotes mal taillées, les compromis verbaux, tout ce qui se prétend entre l'être du fédéralisme et le néant des « solutions » stationnaires tend en fait à retomber dans le néant... »

La fédération européenne ne naîtra pas au fil des arguées gouvernementales. Pour l'engendrer, il faudra se décider, contre l'inertie gouvernementale, à mobiliser méthodiquement les forces vives de notre société, des cités, des ateliers, de l'enseignement, des organisations « militantes », afin qu'elles se regroupent, par dessus les frontières, en un front de combat pour la rénovation radicale des structures, inséparable de la « fédération » de l'Europe.

Alors, mais alors seulement, à l'ère des compromis qui ne compromettent que leurs auteurs, à l'ère des projets qui ne projettent que de l'écume, à l'ère des plans qui ne planifient que le passé, succèdera l'ère de la lutte, difficile mais féconde pour le pouvoir constituant du peuple européen, pour l'avenir de l'homme libre et responsable. »

(A. MARC, in « L'Europe en formation » décembre 1964.)

Ce très beau texte est en accord total avec les idées européennes de l'U.D.B. Comme A. Marc, nous pensons que seuls les peuples d'Europe pèseront assez lourd dans la balance pour vaincre les préjugés étatiques. En Bretagne, l'U.D.B. entend justement être une des organisations militantes dont A. Marc reconnaît la nécessité dans la lutte pour l'Europe fédérale.

## DEBRE au secours de M. PHILIPPONNEAU

Parlant récemment de la « décentralisation », Michel Debré a déclaré :

« C'est là un problème économique qui commande tous les autres. Les élus, dans les années à venir, seront jugés en fonction de cette évolution. L'aménagement du territoire est aussi un problème politique. L'unité française risquerait d'être remise en cause s'il n'y avait pas d'expansion sur l'ensemble du territoire... »

Laissons de côté le thème de l'« unité française », dada de Michel Debré et des nationalistes français : cette « unité », donnée par l'histoire officielle comme sacro-sainte et éternelle, se révélerait-elle soudain si fragile ?

Ce qu'il parait intéressant de retenir, c'est l'aveu de l'ex-premier de la V<sup>e</sup>, selon lequel l'expansion « régionale » est un problème politique. N'est-ce pas là reconnaître implicitement que Philipponeau a raison lorsqu'il affirme que la solution du problème économique breton est subordonnée à des conditions d'ordre politique ? On aimerait savoir comment peut se concilier avec cette déclaration de Debré l'attitude des notables conservateurs et des élus gaullistes de Bretagne, qui n'ont pas en odeur de sainteté Philipponeau sous prétexte que le C.E.L.I.B. doit, selon eux, se cantonner dans l'économie pure, en dehors de toute option politique.

### JOUETS

ARTICLES POUR KERMESSES  
POUPÉES POUR HABILLAGE

## Ets René LE BEC

Mme Jeanne LE BEC

4, place Terre-au-Duc, QUIMPER, T. 13-54

# CITROËN et la BRETAGNE

Suite de la page 1

→ Citroën a placé des capitaux dans le groupe laitier « Superlait » qui vient d'absorber trois importantes entreprises similaires d'Ille-et-Vilaine. On dit encore que Citroën a des actions dans la firme avicole « Duquesne-Purina » dont l'abattoir de Vern-sur-Seiche (I.-et-V.) est entré en activité tout récemment (2).

Faisons les comptes... En clair, ceci signifie que Citroën contrôle ou cherche à contrôler, sur le plan régional :

1. Le marché du travail : dans ce domaine, la Société a déjà acquis une place de choix ; et son influence ne peut que grandir avec le développement des usines rennaises et l'implantation du compère Michelin, à Vannes. (Tiens ! Tiens ! Quelle coïncidence ! Comme c'est touchant, ces « décentralisations » en famille...) Il n'empêche que le temps n'est pas loin où la famille « Michelin-Citroën », grâce à son poids salarial en Bretagne, pourra régler l'utilisation, la formation (3), et bien sûr la rémunération de la main-d'œuvre bretonne.

2. Le marché des produits agricoles : l'agriculture étant le réservoir de main-d'œuvre, il est intéressant de mettre la main sur la commercialisation : pensez-donc ! Si les paysans étaient trop riches, ils mettraient peut-être moins de bonne volonté à s'enrôler dans les ateliers des usines Citroën...

3. Le marché des capitaux : par le biais de la Société de développement régional (4) dont le but est la promotion des entreprises bretonnes et l'industrialisation, Citroën peut effectivement contrôler la croissance industrielle de la Bretagne.

Un tel plan peut paraître machiavélique ou utopique : mais la Bretagne ne serait pas le premier exemple de pays sous-développé intégré par une firme capitaliste : le monopole américain « United Fruit » domine l'économie de plusieurs nations d'Amérique latine. Le danger est très réel, et il importe de mettre un frein à l'ambition de Citroën en Bretagne. Comment ?

1. — Il ne faut pas compter sur l'Etat qui, au contraire, favorise l'effet de domination de la société Citroën : par la politique de « décentralisation » en particulier, et les avantages qui y sont attachés.

Nul n'ignore que Citroën a bénéficié d'importantes subventions et primes d'équipement en venant en Bretagne : primes et subventions destinées à compenser les insuffisances de l'infrastructure de notre pays. Remarquons tout de suite que l'infrastructure est à base de deniers publics, et que si la Bretagne manque de ces investissements de base (transport, logement, enseignement, etc.), c'est l'Etat qui en est le grand responsable. L'aide de l'Etat octroyée directement à la seule firme Citroën, sans l'amélioration simultanée de l'équipement de l'ensemble de la Bretagne (surtout la formation professionnelle et le logement) contribue en fait à renforcer la position de la firme face à ce pays.

2. — L'organisation syndicale ne suffira pas.

Firme particulièrement « sociale », Citroën ne tolère pas la présence de force syndicale dans ses usines : le développement du syndicalisme à Rennes sera sans doute difficile étant donné l'origine paysanne de la majorité des ouvriers : il faudrait ici un effort coordonné et uni des différents syndicats, sans quoi la direction aura beau jeu... Une solidarité ouvrière plus

large devrait d'ailleurs s'établir, car le règlement de l'affaire Citroën concerne les ouvriers de bien d'autres entreprises : en effet, grâce aux salaires inférieurs pratiqués en Bretagne, la Société

## « Doctrine sociale »

La « doctrine sociale » de M. le P. D. G. Bercot, de Citroën :

« Le profit appartient à l'entrepreneur et à lui seul, qui dirige l'entreprise, laquelle exige initiative, effort constant, risque indéfiniment pris. Les salariés n'ont aucun droit sur le profit, puisque le salaire est payé quels que soient les risques courus par l'entreprise. Le profit suggère à l'entrepreneur la décision conforme aux besoins, aux désirs de tous... »

(Extrait d'une conférence du dit Bercot devant l'Académie des Sciences Morales et Politiques, « Le profit, moyen essentiel de l'éthique des sociétés humaines libres ».)

peut concurrencer efficacement les autres constructeurs et provoquer finalement le chômage ailleurs. La solidarité dite « nationale » qui a souvent été demandée aux travailleurs bretons serait ici efficace pour une grande partie de la masse ouvrière.

3. — Le contrepoids à Citroën doit être fourni à deux niveaux : au niveau des collectivités locales et surtout, au niveau d'une Assemblée bretonne. Cette dernière seule peut promouvoir un programme de développement de la formation professionnelle du logement. Cette dernière seule peut concilier les divers intérêts, pour établir un équilibre agriculture-industrie.

En attendant la réforme qui donnera le pouvoir et les moyens à la Bretagne de réaliser cette politique, il existe une possibilité d'action immédiate par le regroupement des communes de la zone de recrutement de Citroën pour une politique commune : nous pensons qu'il serait utile d'y penser en cette période de préparation des élections municipales.

## VICTOIRE DU MONOPOLE OU VIE DE LA BRETAGNE ?

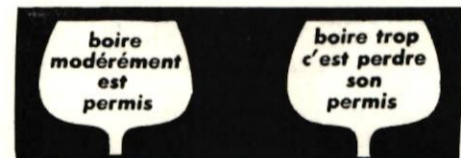
Le problème Citroën ne doit pas être considéré dans son aspect technique (création de x emplois), mais dans les termes suivants : qui dominera l'autre ? Citroën ou la Bretagne ?

Jean-Marie LAIGLE.

(2) Iffig y avait fait allusion dans le n° 14 (janvier 1965).

(3) Etant donné la carence de l'Etat en cette matière.

(4) Cette société agit auprès des entreprises régionales, soit sous forme de prêts, soit sous forme de participation (jusqu'à 35 % du capital).



## Gravures Anciennes

concernant la BRETAGNE  
Choix très varié disponible à

« L'AMI DES LIVRES »

1, rue des Fossés, RENNES (I.-et-V.)

AVEZ-VOUS GOUTÉ LES SAVOUREUSES SPÉCIALITÉS BRETONNES :  
GATEAU BRETON, QUATRE-QUARTS AU PUR BEURRE FRAIS ?

## BISCUITERIE J. LEROUX

140, rue de Verdun BREST-Saint-Marc Tél. 44-65-08

# La presse quotidienne "régionale" :

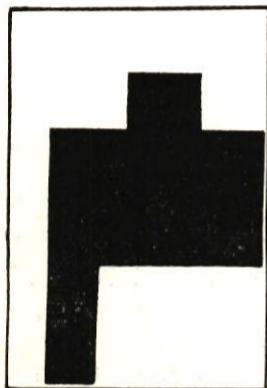
## Information ou opium ?

« Donnez-moi *Ouest-France* quinze jours et je vous changerai l'opinion bretonne », M. Phipponneau n'était pas le premier à prononcer cette boutade. Boutade ? La Forme, oui ; mais le contenu est celle d'une vérité. Bien plus que l'opportunisme des éditoriaux, avec toutes les facettes que cela peut comporter suivant que la signature est celle de François Desgrées du Lou ou de Paul-Hutin, c'est l'ensemble du journal dans sa composition, dans sa présentation de l'information qui est un véritable opium.

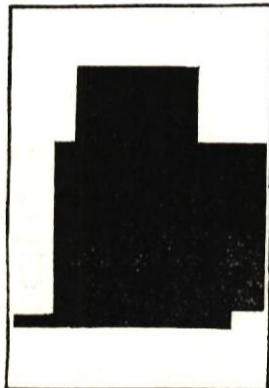
La situation monopolistique dont *O.-F.* jouit dans la plus grande partie de la Bretagne (la concurrence sur les franges de la *Liberté du Morbihan* et des quotidiens ou hebdomadaires nantais est relativement négligeable) l'impose à la population bretonne comme un fait social, ce qui renforce la situation de domestication dans laquelle il peut maintenir l'opinion bretonne. *Le Télégramme de Brest* joue, à un niveau technique inférieur mais sur certains domaines avec plus de vice (l'exemple le plus caractéristique est son mutisme le plus complet sur le C.E.L.I.B. et sur le nom de Joseph Martray depuis la création de cet organisme pour des règlements de compte datant de la période 1940-1944), le même rôle sur une zone géographique plus limitée et ce que nous dirons de *O.-F.* vaudra aussi pour *Le Télégramme*.

EGLISE - ARMÉE - FRANCE - OUEST

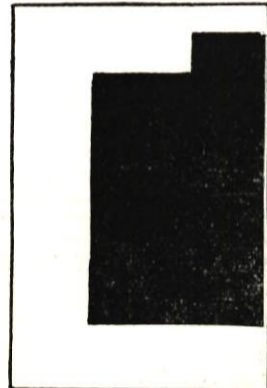
Rien ne traduit mieux cette puissance que le phénomène du concours organisé depuis la fin de la guerre chaque année par ce quotidien. Il n'existe pas de statistiques précises, mais d'après les chiffres globaux fournis pour le dernier concours, on peut avancer qu'en Bretagne, une famille sur six participe directement au concours (soit une proportion bien supérieure de gens concernés par ce concours). On peut se poser des questions sur la législation fiscale qui tolère l'utilisation de telles sommes d'argent, sur l'éventuel emploi de ces millions à des investissements plus productifs pour les Bretons ; l'important est la conséquence dans la mentalité des lecteurs. Certes, il n'y a qu'un petit nombre à gagner la vingtaine de voitures mises en loterie et les quelques autres gros lots ; le plus grand nombre, au-delà du dépit apparent et momentané



Lundi 15 février



Mardi 16 février



Mercredi 17 février

### La « UNE » d'Ouest-France pendant le voyage...

En noir, la surface consacrée au voyage

à l'annonce des résultats, reste plein de déférence, de soumission à cette puissance qui — il l'espère pour le prochain concours — ne l'oubliera pas. Esclavage, aliénation, ces termes ne sont pas trop forts (pensons à un phénomène de même nature : le tiercé). Avec ce concours élevé au rang d'une institution, *Ouest-France*, « le journal », acquiert les vertus d'une institution et la plus grande partie de l'opinion se sent les mêmes devoirs : respect et confiance notamment (« C'est marqué dans "le journal" », « Ça m'étonne, *Ouest-France* n'en parle pas »). Institution domestiquant une opinion au service d'autres institutions : Eglise, Armée, France.

Le voyage du général de Gaulle en Bretagne est, à cet égard, caractéristique : en superficie totale du journal, il a une place importante et dans l'agencement de la première page, le schéma montre clairement la place prédominante occupée pendant trois jours alors que le voyage n'a duré que deux jours (édition de Rennes). Mardi, dans l'édition de Brest : 3 pages (dont une de photos) ; dans l'édition de Rennes : 2 pages. Mercredi, édition de Rennes : 1 page et 2/3 (dont une de photos). Le choix des titres et des photos permet de saisir mieux les motifs : lundi, dans la première page : drapeau français et sa garde d'école de l'Ecole Navale ; mardi, dans l'édition de Brest, une photo sur une page : officiers et détachements de l'Ecole au garde-à-vous avec comme seule légende, un titre inclus dans la photo : « Dans ce cadre moderne, PRESTIGE et TRADITION ».

Le prestige du chef de l'Etat français ne doit pas être troublé par les éclaboussures de quelques manifestants : mardi et mercredi, deux photos montrent le général-serrant-les-mains-d'une-foule-chaudeuse. Il y a d'ailleurs ici contradiction avec l'autre quotidien *Le Télégramme* qui, lui, note qu'à Camaret, « la foule est relativement peu importante » (l'explication est simple : « Le vent glacial qui balaie la pointe de Pen-Hir a vraisemblablement fait reculer beaucoup » (sic) comme si des « Bretons qui sont doublement Français » reculaient pour aller voir l'incarnation de la France). Faisons le compte de l'illustration photographique :

Revue - Saluts au drapeau, etc. ....	7
Photos de « famille » du type « images d'Épinal » .....	3
Photos de « foule chaudeuse » - Poignées de main .....	4
TOTAL .....	14

Notons par rapport à la visite de septembre 1958 (préparation du premier plébiscite), un certain équilibre (le journal du 22 septembre 1958 comptait un peu plus de deux pages pour le compte rendu de la visite à Rennes) : le national-gaullisme reste une valeur sûre. Les grands titres donnent la leçon qu'« il faut tirer » : « De Gaulle aux futurs officiers de marine : « Vous serez les premiers à avoir entre les mains l'arme atomique », à compléter par : « La géographie a peut-être fait de Brest un haut-lieu de notre destin » du *Télégramme*. On appréciera le « peut-être » : incertitude joyeuse de la guerre atomique qui risque de rayer de la géographie la Bretagne qu'un chef d'Etat français a choisi comme réduit et gardienne pour ses « joujoux » dangereux... De Gaulle devient un démiurge : « Terre, ciel et mer : les huit heures du voyage présidentiel ».

Les problèmes de l'heure : la Bretagne, l'autre, pas celle des militaires, des bases de l'O.T.A.N., des camps de Coëtquidan, de Meucun, mais celle du chômage, des jeunes condamnés à l'émigration ? La déclaration de M. Phipponneau, la veille du voyage, figure en bas de page de l'Ille-et-Vilaine et occupe en surface beaucoup moins de place que la renommée du chou géant finistérien (lundi 15 février 1965)... Cette hiérarchie de l'information se retrouve le lendemain dans la présentation de la manifestation : le récit de la manifestation se retrouve en bas de la première des deux pages et tient une place équivalente à l'information capitale de la page régionale : « Pas de match Ozo-Jazy » et très inférieure à la surface occupée par la photo de la nouvelle duchesse des Bretons de Paris. Considérée comme une information « locale » et uniquement cela, seule l'édition de Brest fait une place (5 colonnes entières au 3/4 occupées par deux photos) à cette manifestation. *Le Télégramme*, à Brest, consacre deux photos et un compte rendu assez détaillé, mais à Quimper, l'information s'est minimalisée. A la hiérarchie s'ajoute la fragmentation de l'information : son émiettement au crible du « campanile », du département ou sa dissolution dans « l'Ouest » de douze départements.

On voit à ces quelques exemples toute la distance qui sépare les deux quotidiens « régionaux » de la véritable information. Ne leur demandez pas de voir dans cette manifestation, après l'occupation de la sous-préfecture de Morlaix, une étape de l'évolution psychologique du peuple breton. Comme le confiait à l'un de nos camarades, un membre de la direction : « Vous comprenez, si on disait tout cela, que penseraient les gens ? Ne risquerait-on pas de les alarmer... »

Yann-Cheun VEILLARD.

# LE PEUPLE BRETON

## se penche sur son passé

### CHRONIQUE CULTURELLE

L'étrécissement des liens entre les Bretons insulaires et les Bretons continentaux jusqu'aux approches de l'an 1000 ne nous autorise guère à parler d'une culture britto-armoricaine vraiment originale. Des deux côtés de la « mare britannicum » ce sont les mêmes structures sociales, politiques et religieuses. Ici comme là-bas, l'Eglise celtique résiste farouchement aux empiètements de Rome et le barde jouit dans la société de la même considération, probablement héritée des fonctions semi-religieuses qu'il remplissait dans la cité druidique. C'est un voyant, un devin, un prophète. Quel que soit le sujet de son poème, il doit savoir traduire sa vision dans le style fixé par la tradition, soigneux du mètre et de l'assonance. Déjà, dès l'antiquité, l'historien grec Diodore de Sicile rapporte que ces bardes étaient essentiellement des musiciens qui accompagnaient leurs chants d'instruments analogues à la lyre ou à la harpe.

Quels pouvaient donc bien être les thèmes favoris de cette littérature orale ? Certains textes anciens conservés dans les monastères d'Irlande ou les montagnes de Galles nous permettent de nous en faire une idée.

Le merveilleux y joue un rôle important : incursions des morts chez les vivants, voyages aventureux de Brendan et de Mael-duine à la recherche du Paradis, du Bro ar re yaouank : « Un jour, Condilé le rouge, fils de Cond aux-cent-batailles, était à côté de son père, dans le Haut-Usnech. Il vit s'approcher une femme étrangement vêtue — "D'où viens-tu, femme ?" dit-il. — "Je viens, répondit-elle, de la Terre des Vivants où il n'y a ni mort, ni péché, ni faute... Viens avec moi Condilé le rouge ; blonde est ta chevelure au-dessus de ton visage pourpre, parure de ta beauté royale ! Si tu consens ta beauté ne se flétrira pas, et toujours brilleront ta jeunesse et ta grâce". Quand la femme eut fini de répondre, Condilé s'élança loin des siens et s'en fut dans la barque de verre. On les vit s'éloigner... Depuis, on ne les a pas vus et on ne sait où ils sont allés. » Les triades galloises conservent elles aussi le souvenir de Gavran fils d'Aedan et de ses hommes qui s'en allèrent sur mer à la recherche des vertes prairies de Llïon et dont on n'entendit plus jamais parler.

Outre la vie dans un autre monde, les Celtes imaginaient aussi l'immortalité comme une suite d'existences sur la terre. Cette croyance qui subsiste aux Indes à fourni à Taliesin la matière d'un de ses plus beaux poèmes. Il est hors de doute que les préoccupations de l'au-delà et une certaine mélancolie figurent parmi les caractéristiques de l'ancienne littérature bretonne. « Avant que je fusse boiteux avec des béquilles, j'étais beau ; ma lance était la première des lances... O ma béquille ! n'est-ce pas l'automne, que la fougère est rouge, le roseau jaune ? N'ai-je point haï ce que j'aime ? O ma béquille ! n'est-ce pas l'hiver, maintenant que les hommes discutent après boire... » Mais les Romantiques

lui ont rendu un piètre service en ignorant ses autres aspects. L'humour et le réalisme y ont également leur place. Le Tristan dont parlent les triades bretonnes est bien l'amant d'Iseult, mais le pieux chevalier a cédé la place au porcher. Dans la « Vision de Mac Conglinne », celui-ci, qui est une sorte de clerc errant, entreprend de guérir le roi Cathal de sa boulimie en lui racontant comment il a traversé en songe, à l'aide d'une barque en gras de bœuf, le lac de lait doux, des mers de bouillon, des estuaires d'hydromel, des vagues de petit-lait, des mares de sauce ; il côtoie des bois mouillés de rosée de jus de viande, des sources de graisse, des rochers en suif, des promontoires de lait caillé, et il arrive à la porte d'un château, pourvue d'une serrure en saucisson ! Mains fragments de vieux poèmes épiques gallois compilés vers le XII<sup>e</sup> siècle dans le Livre d'Aneirin, le Livre Noir de Carmarthen ou le Livre Rouge de Hergeest sont parvenus jusqu'à nous. N'est-ce pas toute la violence de l'affrontement britto-saxon qui transparait par exemple dans le Combat de Menaou ? « Cette année, un chef prodige de vin, de pièces d'or, d'hydromel et de courage sans barbarie, a franchi les frontières. Et suivi d'un essaim de lances, de ses chefs unis, et de ses princes, il est allé au combat. Puis, monté sur son cheval, il a soutenu le combat de Menaou, enflammant la muse bardique. Quel butin abondant !... Huit fois vingt bêtes d'une seule couleur, veaux et vaches !... Ah ! j'aurais cessé d'être gai si Urien eût péri ! C'est le chef aux langages divers qui a été haché ; tremblant, frissonnant, le Saxon a eu ses cheveux blancs lavés dans son sang ; on l'a emporté sur un brancard, le front ensanglanté. » Ailleurs, c'est Uywarc'h le Vieux qui vante la beauté des chevaux de Geraint : « Rapides et légers étaient les coursiers sous la cuisse de Geraint, nourris de grain d'orge, les naseaux comme un feu dévorant une montagne. Rapides et légers étaient les coursiers sous la cuisse de Geraint nourris de bon grain, rouges et puissants comme des aigles gris... »

Bien que née en partie dans les grands monastères des Chrétientés celtiques, elle révèle encore en maints endroits bien des mythes druidiques mal assimilés par les moines d'Armagn, d'Iona, de Bangor ou de Landevennec. L'ancienne littérature celtique est, après les littératures grecques et romaines, la plus ancienne des littératures européennes. Mieux encore que la littérature scandinave, elle nous a conservé les idées, les sentiments et les coutumes antérieurs à la civilisation chrétienne. A une époque où la France n'en est encore qu'à la « Cantilène de Sainte Eulalie » ou à la « Vie de Saint Léger », nous sommes déjà en possession d'une véritable littérature épique et lyrique qui porte déjà en germe cette « Matière de Bretagne » dont va se nourrir tout le moyen âge européen.

Yann-Ber PIRIOU.

## IFFIG

— salue l'entrée dans la grande famille des celtisants d'un nouveau membre déjà illustré à plusieurs titres ;

— a, en effet, appris que dans une lettre à Mlle Diennesch, le nouveau linguiste explique que le vocable « Côtes d'Armor » par lequel certains voudraient remplacer « Côtes-du-Nord », constitue un pléonasme, Armor signifiant la côte en langue bretonne...

— vous livre le nom de ce puriste : Roger Frey, ministre de l'Intérieur !

— a fait de la généalogie ;

— connaissait déjà le grand-oncle, Charles de Gaulle, qui se mit tout à coup à apprendre le breton et devint autonomiste (au XIX<sup>e</sup> siècle) ;

— vient de faire connaissance avec l'ancêtre, Rudricus le Grand, roi irlandais, et de découvrir l'aïeule, Mme Julien de Gaulle, catholique militante, légèrement dévotionniste sur les bords ; n'eut-elle pas quelque indulgence pour le diabolique Proudhon et n'écrivit-elle pas vers 1860, une vie de O'Connell, le libérateur de l'Irlande ?

— est indigné par l'incurie administrative... ;

— a, en effet, constaté que lors de la visite de de Gaulle à Brest, le problème du lit s'est à nouveau posé : il a fallu faire venir de



Quimper une couche adéquate quant à la longueur... ;

— suggère à un de nos inconditionnels de Bretagne, l'abbé Laudrin par exemple, de proposer à l'Assemblée un projet de loi prévoyant, dans chaque ville ou village de l'hexagone, l'achat, aux frais des municipalités, d'un lit de grandeur... nationale.

— se souvient que le docteur Lamache, tête de la liste « apolitique-gaulliste » aux élections municipales de Rennes, refusa, il y a quelques années, de serrer la main de M. Gagnepain, professeur à la faculté des lettres de Rennes, à l'issue d'une conférence de ce dernier sur « l'Anarchie ».

— en est réduit à penser que ce Lamache manque totalement d'humour pour ne pas avoir apprécié le dernier conseil du conférencier : savoir à temps retourner sa culotte (comme celle du bon roi Dagobert) pour ne pas montrer ce que l'on sait...

**VENTES - ACHATS  
PROPRIÉTÉS - TERRAINS  
COMMERCES**

Toutes locations

**Mme Pérennes**

10, rue des Boucheries - QUIMPER  
Tél. : 29-08

# PRIORITÉ A L'EQUIPEMENT MILITAIRE

..DE GUICHARD

L'incohérence de ce gouvernement qui se voudrait planificateur est grande :

Le 9 février, M. Olivier Guichard passe la journée à Nantes : il vient y annoncer la création d'une filiale Renault, mais celle-ci n'emploiera que 1 300 ouvriers au lieu des 4 000 espérés. Dans le même temps, à Lorient, des bruits pessimistes se propagent ; la filiale Renault qui doit s'implanter entre Hennebont et Lorient, et pour laquelle le département a fourni une infrastructure importante, ne serait plus très sûre.

A PISANI...

Le 20 février, M. Pisani est à Rennes. Il voudrait que la Bretagne se transforme en usine de production de viande. Mais les dirigeants de l'aviculture — à part quelques-uns qui ne semblent pas trop pointilleux sur l'intégration capitaliste — s'inquiètent. La production tend à être colonisée par les trusts internationaux ou à dominance américaine ; lesquels trusts seront seuls à même de résister à une inévitable surproduction, ce qui n'est pas le cas des coopératives ou des industries indépendantes.

...ET DE GAULLE

Les 15 et 16 février, de Gaulle est en Bretagne. Visite des installations militaires de la région brestoise et de celles de Coëtquidan. Sens de la visite : réaffirmation sans ambages de la vocation militaire de la Bretagne. Avec les militaires, de Gaulle est dans son élément et il dira le lendemain, au Conseil des Ministres, sa fierté devant une magnifique rade où évolue pour son plaisir ce qu'on appelle encore à Brest la Flotte de guerre. Le porte-avions Foch est revenu spécialement pour l'occasion et le spectacle est en effet impressionnant. Mais dans cette rade, de Gaulle a-t-il vu beaucoup de bateaux marchands ? Aucune importance d'ailleurs, le rôle de Brest n'est-il pas essentiellement militaire ? En visitant l'Ecole Navale et l'Ecole Saint-Cyr — l'école comme ils disent —, il a réaffirmé cette priorité, en Bretagne du moins, de la formation militaire sur la formation civile.

De ces trois options, industrielle, agricole, militaire, la troisième est incontestablement celle qui prend le plus d'importance dans notre pays, de par l'ampleur des réalisations effectuées ou en cours, de par la caution du général. C'est aussi celle qui, si elle présente pour la France un tel intérêt (ce qui reste à démontrer) ne présente pour nous que des inconvénients.

Devant le passage de de Gaulle, les Bretons ont eu deux attitudes. Les fidèles, les vieux l'ont applaudi de très loin à sa descente d'avion, de bateau, de train ou de voiture. Mais d'autres, pendant ce temps, malgré l'énorme dispositif policier mis en place, tenaient un meeting à un kilomètre de l'endroit où le président se restaurait calme-

Notons le luxe de précautions dont fut entouré ce voyage. On évalue de 12 à 15 000 le nombre de C.R.S. et de gardes mobiles pour le seul Finistère, sans compter la sécurité militaire et les civils. Toute personne qui devait être en contact avec de Gaulle fut soumise à la fouille, y compris M<sup>e</sup> Lombard, maire de Brest. Sur toutes les routes, les voitures étaient arrêtées pour empêcher les gens de se rendre au meeting de Brest. Dans les cars et les voitures particulières, toutes les personnes ayant un emploi rural étaient retenues aux entrées de Brest jusqu'à la fin du meeting. Le matin, des paysans qui venaient à Brest furent stoppés à Pontivy !

ment. Qui étaient-ils ? Des antigaulistes systématiques assurément ; mais des gens qui, en Bretagne, ont voulu faire valoir la nécessité bretonne avant une prétendue nécessité hexagonale. Des gens qui sont fatigués de voir leur pays se vider, leur gamme d'emplois se rétrécir au profit d'une reconversion nucléaire des militaires.

UNE EVOLUTION

Il fut un temps — pas très lointain — où les Bretons, complexés et inhibés par une « mise en condition » déjà ancienne, considéraient le pouvoir central parisien comme une puissance tutélaire et vénérable, dispensatrice de toutes les faveurs et hors de toute discussion. Un président de la République en voyage chez ses « fidèles Bretons » était accueilli par les signes les plus évidents de la déférence et du respect. Et lorsque ce président s'appela de Gaulle, on voyait se donner libre cours le culte de l'homme providentiel, incarnation quasi-miraculeuse d'une France idéale rejoignant une Jeanne d'Arc de musée Saint-Sulpicien...

BIEN MÉRITÉE...

L'Amiral A m m a n, quelques jours après la visite de de Gaulle à Brest, a été promu officier du Mérite agricole.

Edito

(Suite de la page 2)

Gauches parce que nous estimons important de compter les voix des démocrates sur cette liste d'Union.

Vote symbolique ? Peut-être, comme à Quimper, où il ne saurait être question de voter pour la liste U.N.R. Evrard, pour la liste du maire sortant Thépot, "socialiste". Restent deux listes : l'une comptant, certes, des hommes de valeur, l'autre étant une alliance P.C. - P.S.U. Nous conseillons au premier tour de voter pour la dernière, pour les mêmes raisons qu'à Rennes et sans moins d'illusions. Au second tour, le maintien ou non de certaines listes et l'ordre des résultats peuvent déterminer une modification de ces consignes ; de même dans les élections triangulaires, au second tour, en cas de danger gaulliste, nous pensons que, sans favoriser les candidats réactionnaires et centristes, le principal sera de barrer la route aux inconditionnels d'une politique de misère en Bretagne.

Qu'on ne nous demande pas de pronostics. Devant la confusion politique totale qui domine cette élection, nous irons voter sans enthousiasme mais aussi en ayant davantage la certitude que notre parti est nécessaire à la Bretagne.



LE PROBLÈME BRETON  
DE BREST A NANTES



COTES-DU-NORD. — Décidément, la spécialité du gouvernement doit être la fourberie ! En 1963, un ministre « visite » l'Ecole de la Marine marchande de Paimpol et la couvre d'éloges. Quinze mois après, il menace de fermeture cette école, édifiée en 1961. Un comité vient de se former pour s'opposer aux projets du gouvernement français : centraliser au Havre tous les établissements formant des officiers de la Marine marchande !

FINISTÈRE. — A la mi-février une grève générale a éclaté dans l'ensemble des équipages des chalutiers de Concarneau. Aucun des 80 bâtiments se trouvant à quai ne prit la mer. Une dizaine de rôles furent déposés à l'inscription maritime. Ce mouvement était dû à l'effondrement des cours du poisson au débarquement et s'est répercuté ensuite dans tous les ports, de Douarnenez à Etel.

ILLE-ET-VILAINE. — On avait fait assez de bruit, du côté gouvernemental, au sujet de la construction du barrage de la Rance. Rappelons cependant que c'est le projet le plus modeste

qui avait été retenu. Or, on apprend maintenant qu'en raison des économies budgétaires nécessaires, le barrage ne sera même pas terminé ! On a comblé avec de la terre une partie de la digue de retenue qui devait accueillir des groupes producteurs d'électricité. La "grande presse" a omis d'en parler, bien sûr...

LOIRE-ATLANTIQUE. — Le vendredi 5 février, les travailleurs de la métallurgie de Saint-Nazaire ont manifesté pour mettre l'accent sur leurs revendications. Ils réclament en particulier une augmentation de salaires de 8 %.

MOR-BIHAN. — Le conseil municipal d'Arzon vient d'émettre un vœu hostile à la taxation prévue des bateaux de plaisance, déjà connue sous le nom de "vignette-bateau". Il estime que cette mesure est contradictoire avec le développement du tourisme et des sports nautiques. Cela est particulièrement vrai pour la Bretagne.

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

SIGNATURE :

— Adressez ce bulletin (découpé ou recopié) à : Union Démocratique Bretonne, B.P. 103, Rennes.

— Adressez le montant de la cotisation annuelle (deux journées de travail) à Hervé GRALL, 51, rue Inkermann, Brest. — C.C.P. 1890-57 Rennes.

MEUBLES COUTURIER

QUIMPER Tél. 384 KERSALÉ Tél. 24-86 SAINT-GWENOLÉ Tél. 11  
ANCIENS ETABLISSEMENTS BERNES-CHENADEC

PRIX CHOIX QUALITÉ

Ce dernier fait est absolument neuf et symptomatique du tournant « régional » pris par des organisations démocratiques. Qu'on en juge par ces deux phrases entendues au meeting :

Un délégué ouvrier : « Non à la déportation, je dis bien la déportation, de 20 000 bretons chaque année ».

P. Abaléa, de la F.N.S.E.A. : « En 1960, nous avions confiance. Depuis, de Gaulle a lui-même refusé la loi-programme pour la Bretagne ».

Cette première manifestation de mécontentement ayant lieu en Bretagne lors de la visite d'un chef de l'Etat français marque incontestablement un changement d'esprit dans un sens qui n'est certes pas celui souhaité par le pouvoir gaulliste. Au visage d'un loyalisme hexagonal aveugle, succèdera celui de la lucidité.

Jean GUEGUENIAT.

Nos annonceurs  
sont nos clients  
Devenez les leurs

réservez vos achats  
pour  
nos annonceurs

L'HISTOIRE D'IFFIG

Elle est authentique. Elle a pour cadre la manifestation anti-gaulliste de Brest et pour protagonistes, un gradé de C.R.S. et un sous-préfet affolé, Béziaud...

Béziaud. — Un groupe de manifestants se dirige vers la sous-préfecture ; envoyez vite un bataillon de C.R.S.

Le C.R.S. — Un bataillon !!!  
Béziaud. — Bon, un escadron...

Le C.R.S. — Et c'est où, la sous-préfecture ?  
Béziaud. — Vous voyez le port de commerce ? Bon ! C'est la route : vous trouverez !

Composition linotype à façon  
REVUES — TABLEAUTAGES — THÈSES

LINARMOR

15, rue des Fossés — RENNES

COURRIER DES LECTEURS

Nos correspondants doivent préciser quand ils veulent que leur nom soit mentionné. Nous remercions vivement ceux qui nous écrivent.

— L'aviculture bretonne, dont M. Pisani propose qu'elle soit transférée dans les zones céréalières (!), elle représente un chiffre d'affaires annuel de 85 milliards et des investissements d'environ 65 milliards. On imagine sans peine les conséquences d'une suppression de capitaux aussi importants dans notre pays, tant au point de vue salarial que commercial. Kenavo, continuez ainsi : au moins votre publication a du tonus, ce dont on est privé par ailleurs. — P. M. (Plomeur).

— J'ai reçu plusieurs numéros-spécimens de votre courageux organe mensuel *Le Peuple breton*.

Etant appelé à partir vers la région parisienne prochainement, je m'excuse de ne pouvoir m'abonner dans l'immédiat. Tous mes vœux vont vers vous afin que soient sauvegardés les « dismantrou ho sevedadurez en argoll ».

Les élections approchent... C'est bien le moment d'essayer de faire pénétrer les idées bretonnes chez les futurs édiles municipaux ! Désireux de vous aider dans votre propagande, je vous communique une liste de compatriotes qui s'intéressent au Mouvement breton. — M. B. (Châteauneuf-du-Faou).